

*L'inflation*

La Chambre semble s'entendre en général sur le besoin d'une retenue. Le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman) a déclaré que la faute en retombait non seulement sur le gouvernement mais sur tout le monde. Je suppose que c'est ce à quoi songent le premier ministre (M. Trudeau), le ministre des Finances (M. Turner) et le leader du gouvernement à la Chambre quand ils parlent d'un tel programme.

Devant un si vaste terrain d'entente à la Chambre sur la nature générale du problème et le moyen approprié d'y faire face, pourquoi le gouvernement ne peut-il pas nous dire, à nous et au peuple canadien, en quoi consiste son programme, pourquoi ne pouvons-nous pas aller de l'avant avec ce programme? Pourquoi nous trouvons-nous dans la situation absurde, plusieurs mois après l'annonce de ce programme de consensus, où nous voyons se lever le leader de la Chambre et dire que nous approchons de la fin de la première étape du programme? J'affirme au leader du gouvernement à la Chambre que nous sommes d'accord pour dire qu'il n'existe pas de solution simple à ce problème, qu'il importe de sauvegarder les emplois, que la modération s'impose notamment de la part du gouvernement, et que nous admettons l'importance d'un consensus pour permettre aux divers éléments de notre économie d'en arriver à en réaliser un.

Ce que nous voulons, c'est que le gouvernement montre vraiment au peuple canadien ce qu'il entend par modération et ce qu'elle exigera pour les divers éléments de la population du pays. Nous voulons qu'on nous dise quel est le comportement patriotique approprié que l'on attend des Canadiens de toutes les couches de la société, en pareil cas. C'est ce que nous demandons, et c'est ce que nous sommes disposés à appuyer.

Des voix: Bravo!

M. Alan Martin (Scarborough-Ouest): Madame l'Orateur, avant d'amorcer mes propos, j'aimerais seulement dire combien je suis flatté d'avoir pu, deux semaines d'affilée, un jour réservé à l'opposition, prendre la parole immédiatement après le chef de l'opposition (M. Stanfield). Je ne sais si c'est de bon augure, mais c'est un honneur exceptionnel pour un nouveau député.

Une autre observation que j'aimerais faire se rapporte à certaines remarques désobligeantes à mon égard, qui n'ont pas été publiées dans le hansard, mais qu'avait faites le député de Provencher (M. Epp) la semaine dernière, au cours d'un débat semblable. Il sera peut-être content de remarquer que ce soir, je ne lis pas mon discours. Pour la première fois, je ne compte que sur quelques notes. Que ce soit un avantage pour ceux qui m'écoutent ce soir ou ceux qui me liront plus tard dans le hansard, cela reste à voir.

Troisièmement, j'aimerais préciser, pour la gouverne du député de Grenville-Carleton (M. Baker), que je compte m'en tenir strictement à la motion dont nous sommes saisis ce soir. J'espère que cela va l'amuser pendant les prochaines minutes.

[M. Stanfield.]

Pour les besoins de mes commentaires, j'ai partagé la motion en deux parties. Dans la première, les créditistes déplorent l'inaction du gouvernement dans la lutte contre l'inflation. Dans la seconde, ils blâment le gouvernement de ne pas appuyer le parti du Crédit social qui propose d'accorder à tous les consommateurs canadiens un escompte compensé pour les produits alimentaires qu'ils peuvent acheter.

Quant à la première partie de la motion, je crois qu'elle ne diffère pas tellement de la motion présentée à la Chambre la semaine dernière par les néo-démocrates qui déplorent également l'inaction du gouvernement dans sa lutte contre l'inflation et proposaient même de présenter un nouveau budget dès maintenant, alors que le budget avait reçu la sanction royale à peine deux heures plus tôt.

Les arguments que j'ai fait valoir à cette occasion sont également valables ce soir puisqu'on propose une nouvelle orientation budgétaire. Je doute de l'utilité de réitérer les mêmes arguments. Il faut passablement de temps pour que les résultats d'un budget se fassent sentir dans l'économie et je pense que nous commençons à peine à constater les effets de celui du 18 novembre, alors que l'économie canadienne commence à réagir.

Il est beaucoup plus facile pour un parti d'opposition de reprocher au gouvernement son inaction à l'égard de tel ou tel problème que de s'en prendre à l'absence de mesure ou à la surabondance de mesures vers un objectif donné. Personnellement, je ne reproche pas aux députés de l'opposition de désapprouver les politiques économiques que veut élaborer le parti qui est au pouvoir. On pourrait même dire que cela fait partie de leurs responsabilités et il est normal pour eux de prétendre qu'il y en a trop peu par ici et beaucoup trop par là. Mais j'estime qu'il est assez injuste d'affirmer—et dans le cas actuel, c'est absolument injustifié—que le gouvernement soit resté inactif.

En effet, des mesures ont été prises. Je songe encore une fois à la brochure rouge, qui résume le budget du 18 novembre, et à quelques-uns des chapitres de cette publication où il est question de mesures pour stimuler les mises en chantier de maisons, pour appuyer les mises de fonds, de mesures pour réduire sensiblement l'impôt sur le revenu des particuliers et pour protéger l'épargne. S'il ne s'agit pas là de mesures collectives destinées à remédier aux problèmes de l'inflation, je ne sais trop quels genres de mesures pourraient y arriver. Il est clair qu'elles sont conçues expressément pour cela. Il est donc inexact de dire qu'aucune mesure n'a été prise par le gouvernement pour remédier à l'inflation.

Il y a un autre point que j'aimerais signaler; c'est que les mesures prises par notre gouvernement ont précédé, dans bien des cas, celles qui ont été prises par les gouvernements de grands pays du monde occidental. C'est dans ce domaine, je crois, que nous avons tracé la voie. Encore une fois, la question n'est pas de savoir s'il y a eu action ou inaction, et l'on pourrait prétendre, je suppose, qu'une certaine forme d'action est plus opportune qu'une autre. Les solutions que nous a proposées jusqu'ici l'opposition, n'ont pas abouti à grand-chose sur le plan des actes concrets.